



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 2112

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud. Madame la ministre du travail, disons-le d'emblée, nous nous réjouissons pour toutes celles et ceux qui, depuis quatre ans, ont retrouvé un emploi,...

M. Fabien Di Filippo. C'est la conjoncture...

M. Boris Vallaud. ...mais, disons-le avec la même force, si le travail est une valeur, la précarité est une douleur.

Votre réponse dans l'hémicycle, hier après-midi, nous a choqués profondément, car votre réforme de l'assurance chômage, guidée par les préjugés les plus éculés, parfois même par de grossiers mensonges, est d'abord une mauvaise manière faite aux travailleurs les plus précaires.

De qui parlons-nous ? Un chômeur sur deux n'est pas indemnisé et ne s'abandonne pas au confort coupable des allocations-chômage, 50 % des chômeurs touchent moins de 860 euros par mois, quatre allocataires sur dix qui travaillent vivent au-dessous du seuil de pauvreté et, si 4 % des allocataires gagnent un peu plus d'argent au chômage qu'en emploi, 40 % de ceux qui pourraient cumuler revenus d'un emploi et des allocations ne le demandent pas.

Votre réforme abîme le paritarisme dont vous avez prémédité cyniquement l'échec, abîme le débat parlementaire que vous avez décidé d'esquiver, abîme notre modèle assurantiel et le principe du salaire différé, abîme les droits rechargeables et, par-dessus tout, abîme gravement les chômeurs eux-mêmes.

Je pense à tous ceux dont vous réduisez les droits, à ces jeunes en intérim qui travaillent moins qu'ils le voudraient et qui n'auront droit ni aux allocations ni au RSA. Je pense à ces intermittents de l'emploi qui enchaînent les contrats courts – et votre réforme n'y changera rien. Je pense aux femmes précaires, à temps partiel, aux cadres de moins de 57 ans. (*M. Jean-Louis Bricout applaudit.*) Je pense aux travailleurs saisonniers.

Votre réforme fera 100 % de perdants parmi les chômeurs sur le dos desquels vous comptez faire plus de 3 milliards d'euros d'économies. Vous ne lutez pas contre la précarité mais contre les précaires.

C'est cette injustice qu'à l'unisson, les partenaires sociaux dénoncent, dans l'indifférence du Gouvernement. Quand, madame la ministre, allez-vous entendre leurs protestations ? Quand allez-vous vous décider à reprendre votre copie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, GDR et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

M. Fabien Roussel. Et du chômage !

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. S'agissant de la méthode, je rappelle qu'un débat parlementaire a eu lieu l'été dernier, suivi de cinq mois de concertation et de négociations qui n'ont pas abouti,...

M. Christian Hutin. Menées par un Gouvernement de droite !

Mme Muriel Pénicaud, ministrepuis d'une écoute sur le terrain. Nous sommes allés voir ce qui se passait sur le terrain pour ne pas imposer une réforme depuis le sommet, mais proposer un texte qui corresponde à la réalité d'aujourd'hui. Nous bénéficions d'une dynamique de croissance et de nombreuses créations d'emploi. Cependant, beaucoup de demandeurs d'emploi ne parviennent pas à accéder au marché du travail.

M. Boris Vallaud et M. Guillaume Garot . Que faites-vous alors ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre . C'est pourquoi notre réforme comporte plusieurs aspects. Vous croyez à la valeur travail ; nous aussi. Le premier principe est que le travail doit toujours payer davantage que le chômage – nous allons faire en sorte d'y parvenir.

M. Stéphane Peu. Relevez le montant du SMIC !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Ensuite, nous luttons contre la précarité notamment en responsabilisant les employeurs.

Troisièmement – je m'étonne que vous ne l'ayez pas évoqué, et je suis fière d'être membre du gouvernement qui a fait ce choix –, nous allons donner des moyens inédits à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*)

M. David Habib. Arrêtez !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Car que veulent les demandeurs d'emploi ? Vous l'avez dit, ils veulent être accompagnés et trouver un emploi. Ils ne veulent pas rester allocataires de l'assurance chômage. Ils veulent trouver un emploi.

M. Christian Hutin. C'est du pipeau !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Pôle emploi va proposer une offre nouvelle. Je suis allée à Nice l'autre jour rendre visite à une agence qui l'a testée et a pu vérifier son caractère innovant.

Au lieu de deux rendez-vous de quarante-cinq minutes les deux premiers mois, les demandeurs d'emploi profiteront – et ça, c'est très concret pour eux – de deux demi-journées avec des ateliers conçus pour éviter la perte de confiance en soi.

M. David Habib. C'est très parisien, ça ! Venez voir sur place !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Vous le savez, lorsqu'on est au chômage depuis six mois, on perd confiance en soi et dans le marché du travail. Les résultats sont impressionnants : quand l'accompagnement est proactif et intensif, les résultats sont bien meilleurs.

M. David Habib. Arrêtez !

Mme Sylvie Tolmont. Baratin !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . De même, nous allons offrir à ceux qui alternent les contrats courts un accompagnement sans précédent, disponible même le soir et le week-end, afin de prendre en charge des personnes qui souvent ne peuvent pas l'être.

M. David Habib. C'est totalement faux !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Le Premier ministre a lancé une mobilisation régionale. Ce matin, il a fait le point avec l'ensemble des préfets.

M. David Habib, M. Christian Hutin et M. Jean-Paul Dufrègne . C'est formidable !

Mme Muriel Pénicaud, ministre . Les partenaires sociaux et les élus sont impliqués afin de résoudre les problèmes de garde d'enfants et de mobilité qui empêchent le retour à l'emploi.

Oui, nous travaillons afin que les demandeurs d'emploi retrouvent un travail – c'est la meilleure manière de les aider. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2112

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2019](#)